



Formation scolaire et supérieure

INFORMATIONS PRATIQUES

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Lycée Nature est un Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA), établissement public dépendant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'appellation « Lycée Nature » regroupe quatre centres :

- le Centre de Formation d'Apprentis (CFA),
- le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA),
- le Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole (LEGTPA),
- l'Exploitation Agricole (EA).

REGIME / HEBERGEMENT

Les élèves peuvent être accueillis comme interne, demi-pensionnaire ou externe.

Le lycée n'héberge pas les étudiants. L'association 14BIS – centre info jeunesse à la Roche sur Yon met à la disposition des étudiants gratuitement des offres de logements émanant de particuliers.
Tél : 02 51 36 95 95 – www.larochesuryon.fr/jeunes

TARIF INTERNAT / RESTAURATION 2021

Elèves :	Interne	1 646 €/an	Interne (3 nuits)	1300 €/an
	Demi-pensionnaire	585 €/an		

Etudiants : Repas en libre-service au self du lycée. Tarif 4,20 € le repas.
Révision des tarifs le 1^{er} janvier de chaque année.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Elèves	82,50 €/an (frais de photocopies, assurance stage et activités extérieures)
Etudiants	159,50 €/an (frais de photocopies, assurance stage et activités extérieures)

LES FOURNITURES ET LES MANUELS SCOLAIRES

Un kit « fournitures » est proposé à l'initiative de la FCPE pour toutes les classes de Seconde.

Le Conseil régional des Pays de la Loire finance les manuels scolaires pour toutes les classes du Secondaire. Pour les étudiants : aucun manuel à prévoir.

LES BOURSES

BOURSE NATIONALE

Vous êtes en 3^{ème}, une demande de bourse nationale de lycée est à faire durant le printemps 2021 auprès de l'Education Nationale dans votre collège. La notification de bourses 2021/2022 sera à fournir au Lycée Nature le plus rapidement possible.

Si vous n'avez pas procédé à une demande de bourses, un dossier sera fourni avec le dossier d'inscription définitif en juin. Une simulation du droit à bourse peut être effectuée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.simulbourses.educagri.fr>

Pour les étudiants : le dossier est à remplir en ligne (DSE = « dossier social étudiant ») en se connectant sur www.crous-nantes.fr

BOURSE AU MERITE

Un complément de bourses peut être attribué à des élèves boursiers qui auront une mention Bien ou Très Bien au DNB 2021. Cette bourse est accordée à l'entrée en Seconde, puis est prolongée jusqu'en Terminale si l'élève reste "méritant(e)" (pas de redoublement).

L'INFIRMERIE

L'infirmière du Lycée est présente la journée ainsi que la nuit sous forme d'astreintes selon un planning. L'infirmier est un lieu d'accueil, de consultations et de soins mais aussi un lieu d'écoute et de soutien. L'infirmière, soumise au secret professionnel, est à l'écoute des jeunes et de leurs parents.

LES HORAIRES DES COURS

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		
		8h15-09h07		8h15-09h07		8h15-09h07		8h15-09h07		
9h12-10h04		9h12-10h04		9h12-10h04		9h12-10h04		9h12-10h04		
RECREATION 15 mn										
10h19-11h11		10h19-11h11		10h19-11h11		10h19-11h11		10h19-11h11		
11h16-12h08		11h16-12h08		11h16-12h08		11h16-12h08		11h16-12h08		
PAUSE MERIDIENNE										
13h11-14h31	13h39-14h31	13h11-14h31	13h11-14h06 ou 13h39-15h06			13h11-14h31	13h39-14h31	13h11-14h31	13h11-14h06	
14h36-15h28		14h36-15h28		14h11-15h03		14h36-15h28		14h36-15h28		14h11-15h03
RECREATION 15 mn		15 mn	8 mn			15 mn		8 mn	8 mn	
15h43-16h33		15h43-17h06		15h11-16h06		15h43-16h33		15h36-16h28		15h11-16h06
16h38-17h29				16h11-17h06		16h38-17h29				

Les semaines alternent en semaine A et semaine B. Les emplois du temps de certaines classes peuvent donc être différents d'une semaine à l'autre.

Le mercredi après-midi est réservé aux activités sportives, associatives ou libres, y compris pour les étudiants.

LES ENSEIGNEMENTS

LANGUES VIVANTES :

Seconde générale et technologique : deux LV obligatoires dont l'anglais et au choix l'espagnol ou l'allemand. *

Bac Général et Bac Techno STAV : deux LV obligatoires dont l'anglais et au choix l'espagnol ou l'allemand.*

* Possibilité d'une autre langue par correspondance à la charge de la famille

Bac Pro GMNF et TCVA : une LV1 obligatoire (anglais) et aucune LV2.

BTSA GPN et TC : LV1 Anglais et LV2 Espagnol (facultatif) uniquement en TC.

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Bac Pro GMNF et TCVA : - Section sportive Rugby

Seconde générale et technologique :

- EATDD (Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable
- Section euro Anglais (DELE Histoire-Géographie) - Section sportive Rugby

Bac Général et Bac Techno STAV :

- AET (Agronomie, Economie, Territoire)
- Section euro Anglais (DELE Histoire-Géographie) - Section sportive Rugby

LES ASSOCIATIONS (AS et ALESA)

Il existe deux associations dans l'établissement :

- les activités sportives, y compris de compétition (UNSS) relèvent d'une Association Sportive, l'**AS du Lycée Nature**, qui gère les licences sportives.
- l'**ALESA** (Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis), dont le bureau est composé généralement d'élèves et d'étudiants, organise des activités culturelles, de découverte ou de loisirs.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La région des Pays de la Loire prend en charge la gestion des transports scolaires du département. Les modalités d'inscription et l'organisation des circuits restent inchangées.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

- Les élèves externes ou demi-pensionnaires habitant dans l'une des communes de "La Roche-sur-Yon Agglomération" doivent s'adresser au service transport scolaire de La Roche-sur-Yon Agglo au 02 72 78 10 88 -- www.larochesuryon.fr/services-infos-pratiques/transports-et-deplacements-durables

- Les élèves originaires des autres communes vendéennes sont gérés par la Région des Pays de la Loire, ils doivent s'adresser au Service ALEOP (Tél 02 51 44 76 10) <https://aleop.paysdelaloire.fr>
- Les élèves non-vendéens doivent s'adresser au Service Transports de leur région (Conseil Régional).
- La liaison Gare routière Sovetours (rue Ramon)/Lycée Nature est assurée le matin et le soir pour les élèves utilisant le réseau Sovetours.
- La liaison Gare SNCF/Lycée Nature est assurée par le bus de ville Impuls'Yon.
Ligne V - direction la Chaize le Vicomte - arrêt Lycée Nature
Ligne 2 - direction Mairie du Bourg - arrêt Mairie du Bourg – 1,9 km du lycée
Ligne 6 – direction Richelieu - arrêt Mairie du Bourg – 1,9 km du lycée
Horaires et tarifs <https://www.impulsyon.fr>

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le Lycée Nature est desservi par les bus du réseau urbain de La Roche-Agglomération **Impulsyon** : **Ligne V**, entre le Centre-ville (Napoléon Dromadaire) et la commune de La Chaize-le-Vicomte. Tél : 02 51 37 13 93 - Site : <https://www.impulsyon.fr>

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

Proviseur	M. Daniel GREINER
Proviseure adjointe	Mme Laury QUANTIN
Gestionnaire	Mme Nadine ZORZI
Conseiller Principal d'Éducation	M. Rodolphe LAMBERT
Directeur de l'exploitation agricole	M. Bertrand SUFFISSAIS
Infirmière	Mme Oksana BERTIER

Le Lycée Nature est situé hors agglomération, sur la route de Fontenay-le-Comte - Niort, à 1,5 km de la sortie de la ville de la Roche-sur-Yon (quartier du Bourg-sous-la-Roche), soit 7 km du centre-ville, et à 500 m de la sortie n°30 de l'A87 (Angers-La Roche/Yon), en bordure du contournement autoroutier sud.

Lycée Nature

Allée des Druides
CS 70022
85035 LA ROCHE SUR YON CEDEX

tél : 02 51 09 82 82

fax : 02 51 09 82 80

Mail : epl.la-roche-sur-yon@educagri.fr

legta.la-roche-sur-yon@educagri.fr

Sites du Lycée Nature : www.lyceenature.com